

La lettre de la régulation

N° 42

SOMMAIRE
1-4 Point théorique
4 Publications
5 Association R & R
6 Annonces

Septembre 2002

ÉDITORIAL

La catastrophe argentine résulte d'un enchaînement infernal de facteurs internes et externes : la désorganisation de ses institutions politiques et économiques, le choix des politiques économiques et monétaires ainsi que le mode d'insertion dans un régime international qui a produit autant de désordres et d'incohérences qu'il a prétendu incarner un principe parfait de gouvernance. Pierre Salama nous propose ici un diagnostic synthétique qui met en lumière l'ensemble des dynamiques qui ont convergé vers ce qu'il appelle une crise annoncée et notamment la responsabilité des décideurs argentins et les comportements rentiers de ses investisseurs. Il propose de réfléchir à la notion de « crime économique » lorsque les décisions des responsables entraînent de telles conséquences d'inégalités, d'appauvrissement et de drames sociaux et humains.

L'Association a mise en place un atelier pluridisciplinaire pour discuter de la crise argentine et de ses perspectives.

http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Argentine_2002/index.html

POINT THÉORIQUE

Pierre SALAMA, univ. de Paris XIII salama@seq.univ-paris13.fr
Argentine : « chronique d'une crise annoncée »

En récession depuis quatre ans, en crise ouverte depuis décembre 2001, l'Argentine connaît une chute vertigineuse de son PIB, une montée en flèche du chômage et de la pauvreté, une hausse des prix inquiétante, une division par quatre de son taux de change en moins d'un an, un endettement externe en pourcentage de son PIB exprimé en dollar devenu intenable¹. Le système financier mis à mal par le gel d'une partie des avoirs (*corralito*), leur conversion en peso (au taux de 1 dollar pour 1,40 peso), et la transformation des dettes internes en dollar en peso au taux de un pour un, - sort brisé de l'incapacité de sortir de manière cohérente de ce gel. La transformation d'une partie des avoirs liquides en dépôts à terme sous forme de bons (*corralon*), la libéralisation de ces derniers pour partie avec le risque qu'ils se transforment en dollars et pèsent sur l'évolution du taux de change et sur les réserves du pays, donnent lieu à des bras de fer entre le gouvernement, la banque centrale, la cour suprême et le FMI. Parallèlement se créent et se développent des pseudo monnaies : *lecos* (obligations émises par le gouvernement) servant à financer aujourd'hui le plan d'aide aux plus pauvres, ces derniers recevant la somme de 150 lecos équivalent à 150 pesos, des bons de troc entre les plus démunis, la monnaie « blé » utilisée par les agriculteurs pour payer en nature leurs inputs et éviter ainsi que soient gelés leurs avoirs, au moment même où les autorités publiques peinent à rapatrier les dollars gagnés par les grands exportateurs (blé, soja, élevage, énergie), à les empêcher de trop augmenter leurs prix internes et tentent d'imposer pour partie la manne que constitue la dévaluation pour des produits dont le prix est exprimé en dollar.

Cette crise vient de loin. De nombreux économistes argentins situent son origine dans la politique économique suivie par le gouvernement de la dictature (1976). Celle-ci a été caractérisée par son extrême libéralisme, rompant brutalement avec l'interventionnisme de l'État. D'autres, sans nier cette responsabilité, considèrent que la racine profonde de la crise se situe dans la politique suivie pour sortir de la période hyper inflationniste et récessive des années quatre-vingt. Le Plan de convertibilité (1991-2001), après un succès incontestable, a constitué progressivement une « camisole de force ». Le « *miracle économique* » dont se vantait à l'époque le Président Menem et dont se félicitait le Fond Monétaire International a viré au mirage au bout de quelques années, puis au cauchemar. Cette position est la nôtre.

1. Le Plan de convertibilité de 1991 (*currency board*) ressemble beaucoup au système dit du *currency board* imposé au siècle passé dans certains pays par l'Angleterre, puissance coloniale de l'époque. Ce système existe dans quelques petits pays de l'Est et à Hong Kong. A la différence cependant de Hong Kong, deux monnaies coexistent en Argentine pour l'ensemble des transactions : le peso et le dollar. Il impose une contrainte forte à l'émission monétaire : celle-ci doit être strictement limitée à l'entrée de devises. La base monétaire (billets et dépôts des banques auprès de la banque centrale) doit avoir pour contrepartie des dollars. Dit autrement, chaque peso créé doit avoir sa contrepartie en dollar et si l'entrée de dollars flétrit, l'émission de crédit, d'origine publique (déficit budgétaire) ou privée (crédit aux entreprises et aux particuliers) devrait suivre. La Banque centrale cesse d'être le *préteur en dernier ressort* et refuse de refinancer (réescompter) des crédits faits par les banques lorsque des entrées de dollar ne sont pas suffisantes. On peut donc considérer que si les banques

¹ Voir en annexe les principales données.

La Lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées : à Henri Nadel, rédacteur-en-chef de **La Lettre de la régulation** GERME/Univ. Paris 7/Denis-Diderot, département d'économie, 2 place Jussieu, 75005 Paris, nadel@cicrp.jussieu.fr

La Lettre de la régulation est financée par les cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**, Président R. Boyer robert.boyer@cepremap.cnrs.fr

ISSN en cours



renvoie au site de l'association Recherche & Régulation : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

peuvent créer de la monnaie comme toute banque en accordant des crédits, leur refinancement auprès de la banque centrale dépend de l'entrée de dollars, ce qui peut freiner leur volonté d'accorder des crédits à l'économie lorsque les entrées de devises sont insuffisantes, à moins qu'elles acceptent de prendre des risques importants. Les banques ont donc structurellement un problème de capitalisation et elles ne peuvent faire face aux demandes de liquidité s'il y a insuffisamment de dollars nouveaux et si les épargnants demandent la conversion de leurs dépôts en cash :

La fixité du taux de change réel implique nécessairement une très grande flexibilité de la main-d'œuvre puisque ce qu'on ne peut pas obtenir en terme de compétitivité par la manipulation des changes réels (dévaluation) doit l'être par la réduction du coût du travail lorsque le niveau de la productivité est trop faible relativement à celui des États-Unis et que sa croissance de cette productivité, bien qu'élevée, reste insuffisante eu égard à cette contrainte de compétitivité. Cette contrainte va également lourdement peser sur les possibilités d'emprunt et poussera le gouvernement à chercher « un déficit zéro » de son budget.

Le plan de convertibilité a agi comme un véritable piège dont il devenait de plus en plus coûteux socialement de sortir à mesure que le temps passait : la flexibilité du travail avec son cortège de précarisation, travail à temps partiel, réduction des salaires réels, s'est imposée de manière quasi caricaturale ; l'économie s'est fortement internationalisée, les sorties de capitaux se sont multipliées d'autant plus facilement que le taux de change réel s'appréciat² et que le comportement rentier des entrepreneurs était stimulé par des arbitrages en faveur des placements financiers se substituant de plus en plus aux investissements productifs.

2. Selon Frenkel et alii³, le salaire réel en 1996, en dollar constant, pour l'ensemble de l'industrie, est de 40% supérieur à celui de 1991 à cause de l'appréciation en terme réel du taux de change. Bien que la productivité ait fortement augmenté, elle ne parvient pas à compenser cette hausse des salaires réels exprimés en dollar constant. Le coût unitaire du travail en 1996 était de 7% supérieur à celui de 1991. La réduction des salaires du secteur dit « ouvert », c'est-à-dire soumis à la concurrence internationale, commence mi-98 alors que la productivité du travail croît fortement à partir de mi-99. Il en résulte une baisse sensible du coût unitaire du travail en peso passant de 92 (base 100 en 1993) à 83 en 2001, soit une réduction d'un peu moins de 10% depuis la dévaluation du réal. En effet, la compétitivité de l'Argentine vis-à-vis du Brésil s'est effondrée lorsque le réal a été fortement dévalué par rapport au dollar en 1999 alors que le peso en terme réel restait apprécié (voir note 2).

De cette étude il résulte que les marges de manœuvre pour accroître la compétitivité sont réduites avec le Plan de convertibilité. L'amélioration de la compétitivité peut provenir de la réduction des salaires réels dans le but d'abaisser le salaire réel en dollar constant, ce qui

². Cette appréciation en terme réel s'explique par l'important différentiel de prix entre les États-Unis et l'Argentine pendant les premiers mois qui précédent la fin de l'hyper-inflation. Cet écart inflationniste entre les deux pays et le taux de change nominal stable de 1 pour 1, expliquent mécaniquement la hausse du taux de change réel.

³. Frenkel R et Rozada G (2000) : « Apertura, productividad y empleo. Argentina en los años 90 », Document CEDES, Buenos Aires.

fut fait, mais elle n'est pas très efficace en raison de son effet récessif. En effet, l'Argentine, malgré une augmentation sensible de son degré d'ouverture depuis une quinzaine d'années⁴, reste une économie relativement fermée, dont la croissance est surtout « tirée » par la demande intérieure. C'est aussi ce qui explique fondamentalement la « primarisation » de l'activité économique : le secteur industriel tend à être éradiqué, les petites et moyennes entreprises ont de plus en plus de mal à résister à la concurrence externe. Les exportations se concentrent là où leur prix s'exprime directement en dollar (matières premières d'origine agricole et minière dont le pétrole) et où la part du travail est faible.

L'appréciation de la monnaie en terme réel conduit en Argentine à renforcer les comportements rentiers des entrepreneurs. Le taux de formation brute de capital reste ridiculement faible - surtout si on ne tient pas compte des investissements dans la construction, lorsqu'on le compare aux économies émergentes asiatiques⁵. Dans les années quatre vingt dix, l'entrée de capitaux au titre des investissements étrangers directs, suite aux privatisations massives et à l'effet d'attraction provoqué par la création du Mercosur est importante. Les profits sont conséquents⁶.

3. Entre 1993 et 2000, les 200 entreprises les plus grandes du pays ont gagné 28,441 milliards de dollars et 57% de ces profits proviennent de 26 compagnies privatisées (source flasco). Ces cinq dernières années, alors que la déflation a été de 4%, la hausse des prix des services publics a été de 22%. Selon les travaux de D.Azpiazu (2001)⁷, de 1992 à 2000 pour chaque dollar gagné par les 500 plus grandes entreprises privatisées, 80 cents sont expatriés⁸. En 2000, au seul titre des profits et dividendes rapatriés plus de 1600 millions de dollars ont été expatriés et de 1992 à 2000, 8900 millions de dollars sont allés dans les maisons mères : soit 55% de entrées au titre des privatisations. Lorsqu'on considère l'ensemble des rapatriements nets de ces profits et dividendes, au-delà donc des 500 plus grandes entreprises privatisées, les chiffres sont les suivants : 2066 et 2524 millions de dollars pour les années 1997 et 1998 (+6,8%), auxquels il convient d'ajouter les intérêts nets de la dette qui passent de 6166 à 7608 millions de dollars entre les mêmes dates et les services nets liés à la balance commerciale qui passent eux de 4178 millions de dollars à 4281. L'ensemble de ces déficits correspond approximativement à un peu plus de la moitié de la valeur des exportations. Le réinvestissement des profits par les investisseurs étranger correspond au tiers, voire au quart, des sommes remises à l'étranger au titre des dividendes et profits rapatriés. Les chiffres bruts sont éloquents : en 1997, 2842 millions de dollars et en 1998, 3353 millions de dollars ont été remis à l'extérieur alors que le réinvestissement des profits s'élevait respecti-

⁴. De 1985 à 2000, les exportations sont multipliées par trois (cinq au Mexique) ; le taux d'ouverture reste cependant modeste ; fin 2001 les exportations plus les importations sur le PIB s'élevaient à près de 18%.

⁵. Avec la crise ouverte en 2002, il plonge à 10% !

⁶. Selon les calculs effectué par le flasco, la rentabilité sur les ventes est en moyenne de 12,3% et sur les actifs de 15,4% pour les entreprises privatisées entre 1994 et 1999.

⁷. Azpiazu D., « Privatizaciones y regulaciones en la economía argentina », mimeo FLACSO, Buenos Aires.

⁸. Toutes choses étant égales par ailleurs, les sommes versées pour les privatisations auraient été dépassées par les rapatriements dès 2004.

vement à 815 et 697 millions de dollars pour ces années (Damill et alii, 2000)⁹. Les restrictions à la hausse des prix des services publics édictées en 2002 -alors que la hausse des prix reprend vivement-, l'obligation de continuer à payer les dettes externes en dollar -alors que le peso s'est fortement déprécié-, expliquent les fortes pertes de ces entreprises en 2002, pertes qui se situent très en deçà des gains de la décennie.

4. Selon les travaux de Damill et alii le solde cumulé de la balance du compte capital et financier de la balance des paiements, attribuable au gouvernement, avoisine 50% de l'ensemble des ressources obtenues par le pays sur les périodes 1992-1998 et 1997-1998, et davantage que celles obtenues par le secteur privé non financier, à l'origine de sorties massives au titre des revenus de l'investissement et de l'endettement privé. Les années où le secteur privé non financier ne parvient pas à capter suffisamment de ressources de l'extérieur, c'est l'endettement public qui compense ces insuffisances. Tel est le cas nettement en 1995 et 1996, années de crise et de sortie de capitaux en 1995. Ce sont donc les emprunts internationaux opérés par l'État qui permettent de « boucler » l'écart entre besoin de financement et capacité de financement du secteur privé. L'amélioration des fondamentaux de l'économie, et notamment l'équilibre fiscal, pourrait dans l'abstrait accroître la crédibilité du gouvernement devant les institutions internationales, abaisser le « risque pays », réduire les taux d'intérêt et être source d'entrées de capitaux. Mais l'effet récessif provoqué par cette politique de contention des dépenses publiques et l'incapacité du secteur privé non financier à faire face à ses sorties de capitaux, rendrait cette situation inextricable. *En conclusion, et il s'agit d'un beau paradoxe, l'équilibre fiscal entre en opposition avec les intérêts du secteur privé non financier ; le secteur privé a besoin des déficits de l'État pour se procurer des ressources à l'étranger dont il ne peut se passer.* Évidemment tel ne serait pas le cas si ce secteur réinvestissait ses profits, développait des activités productives visant à accroître les exportations, en un mot si les entrepreneurs étaient un peu moins rentiers. Paradoxe en partie explicable par le plan de convertibilité : le manque de compétitivité de l'industrie, et le contexte récessif par la suite, n'incitent guère à investir pour augmenter les capacités de production. Et, à l'inverse, le maintien d'un taux de change réel apprécié favorise les sorties de capitaux.

Conclusion

La libéralisation de l'économie sans recherche d'effets compensatoires et l'abandon consécutif de l'idée même d'un État régulateur ont provoqué une montée des inégalités, une dépendance croissante vis-à-vis de la finance internationale. Le maintien du plan de convertibilité a accentué ces effets et provoqué la mise en place d'un véritable piège. D'un côté le maintien de ce plan aggravait la situation, d'un autre son abandon impliquait un coût social et économique immédiat plus élevé que la poursuite de son maintien. Le court terme l'emportant sur le moyen terme, la fuite en avant tenant lieu de politique, la sortie de ce plan ne pouvait avoir lieu que dans la panique : c'est ce qui

s'est passé à la fin de l'année 2001. Il s'agit donc bien de la « *chronique d'une crise annoncée* ».

La responsabilité des gouvernements est double : d'un côté les effets régressifs de cette libéralisation se sont manifestés très vite et les gouvernements ont laissé l'appauvrissement de la majeure partie de la population se développer et l'enrichissement d'une fraction réduite de celle-ci s'accroître ; d'un autre côté, conscients du piège, ils ont préféré le gérer au quotidien, multipliant à la fois les concessions libérales vis-à-vis du Fond Monétaire International, concessions toujours considérées comme insuffisantes, et cherchant aussi à contourner certaines de ses exigences en laissant se multiplier des monnaies provinciales non convertibles, lourdes de menaces. La responsabilité principale de l'état actuel de l'économie n'est pas à rechercher dans l'attitude inflexible d'une institution internationale, mais dans celle des gouvernants et de la minorité qui a profité des politiques économiques mises en place, dans les périodes d'essor mais aussi et surtout dans les périodes de récession. Les interventions du FMI n'ont fait qu'accompagner une politique profondément libérale. Cependant, avec l'éclatement de la crise fin décembre 2001 et la venue d'une nouvelle équipe dirigeante au Fond Monétaire Internationale, beaucoup plus dogmatique que la précédente, les remèdes proposées avec un haut degré de cynisme sont de nature à « *tuer le malade* » au lieu de le guérir.

L'exercice de l'économie n'est pas innocent lorsqu'on est au pouvoir. Il peut arriver que les politiques économiques suivies puissent produire des effets désastreux sur une fraction importante de la population. Lorsque ces effets ne se réduisent pas à une baisse de pouvoir d'achat, mais acquièrent un aspect qualitatif en détériorant profondément les conditions de survie, il devient légitime de considérer que *l'économie*, ainsi pratiquée, puisse *tuer*. On est alors en droit de se demander s'il conviendrait d'admettre l'idée d'une responsabilité criminelle en économie lorsque toute une série d'indicateurs sociaux indique une détérioration rapide et très importante. Ces indicateurs devraient mesurer l'évolution de la pauvreté (elle même analysée à partir d'une batterie d'autres indicateurs : revenu, santé, espérance de vie, mortalité infantile, etc.) mais aussi évaluer la détérioration de l'habitat, du système scolaire et la montée des homicides.

Cette responsabilité n'est pas reconnue jusqu'aujourd'hui en droit. Elle est plus facile à admettre lorsque les gouvernements n'ont pas de légitimité, sinon restreinte, comme dans le cas de dictature, elle est plus difficile à accepter lorsque ces gouvernements sont issus d'élections, comme c'est le cas en Argentine. Pourtant, certaines décisions de politique économique peuvent conduire à des situations extrêmes et le rejet démocratique de ces politiques, par la voie des élections, ne saurait suffire. Essentiel, ce rejet est insuffisant lorsque les effets de ces politiques sont désastreux pour la majeure partie de la population, comme on peut l'observer aujourd'hui en Argentine. Cette responsabilité devrait être évaluée, voire jugée devant une Cour économique internationale. à l'égal de ce qu'a été le Tribunal Russell pendant la guerre du Vietnam, qui devrait juger les crimes économiques. De l'ordre du symbolique, ces jugements devraient participer à rendre plus difficile la mise en œuvre de telles politiques ultra-libérales en d'autres lieux.

Annexe : Principales données

Le PIB baisse depuis 1999, soit -3,9% en 1999, -0,8% en 2000, -4,4% en 2001 et -16,3% au cours du premier trimestre 2002 par rapport au même trimestre

⁹. Damill M et Kempel D (1999) : « Análisis del balance de pagos de la Argentina : cambios metodológicos y desempeño reciente ». Documents du CEDES, Buenos Aires Ces données ont connu une évolution fortement négative en 2001 avec la précipitation de la récession en crise ouverte et l'abandon consécutif du plan de convertibilité.

de l'année 2001. L'investissement chute de 12,6 en 1999, ralentit sa baisse en 2000 (-6,8%), connaît à nouveau une accélération de son déclin (-15,7% en 2001) pour s'effondrer en 2002 (-46,1%).

La balance commerciale connaîtra un excédent de 12 milliards de dollars en 2002, dû pour l'essentiel à un effondrement des importations (-66%) et à un léger recul des exportations (-5%). Le ratio Dettes (publique et privée, d'un montant de 200 milliards de dollars fin 2001) sur PIB s'élève à 1,8, et à 1,3 si on ne considère que la dette publique à la fin du premier semestre 2002.

Le salaire réel a baissé de 30% au cours du premier semestre dans le secteur privé, l'emploi a profondément chuté. En une année, 10% des emplois « formels » ont disparu, surtout dans l'industrie - plus particulièrement dans les secteurs dits modernes -, et la construction. La précarisation et l'« informalité » explosent (plus de 90% des emplois détruits en 2001 et 2002 sont des emplois stables et formels).

La pauvreté absolue (calculée selon la ligne de pauvreté) est passée de 27% en 1998 à 53% à la fin du premier semestre 2002 et le pourcentage d'indigents a augmenté entre les mêmes dates de 6% de la population totale à 24,8%. EN 2002. On compte 18 millions de personnes (soit la moitié de la population) sans protection médicale, et le prix des médicaments a augmenté de 200% alors que l'inflation s'élevait à 30% au cours du premier semestre 2002.

Pour être informé des activités de l'association *Recherche et Régulation* et notamment des divers groupes de recherche reportez-vous au serveur de *La Lettre de la régulation*

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

PUBLICATIONS

La Lettre de la Régulation informe ici sur les publications (working papers, articles, ouvrages) qui concernent le programme de recherche de la régulation.

BELLON B., « Quelques fondements de l'intelligence économique », *Revue d'Economie Industrielle*, n°98, 1^{er} trimestre, pp. 55-74, 2002.

BOYER R., « From one Pax American to Another (1945-2000) », dans SHIBUYA Hiroshi, MARUYAMA Makoto, YASAKA Masamitsu (Eds) *Japanese Economy and Society under Pax-American*, University of Tokyo Press, Tokyo, pp. 27-74, 2002.

BOYER R., « L'hypothèse d'une prochaine convergence des capitalismes et des régimes de croissance est improbable », dans *Le nouvel état du monde*. Les idées-forces pour comprendre les nouveaux enjeux internationaux, La Découverte, Paris, pp. 134-139, 2002.

BOYER R., *Une analyse des conséquences du 11 septembre 2001* (en japonais), dans *Kan*, vol 9, Fujiwara éditeurs, Tokyo, pp. 12-23, 2002.

BOYER R., « Les crises se suivent et ne se ressemblent pas » *Alternatives Économiques*, dossier : « L'État des lieux », Hors série n°53, 3^{ème} trimestre, pp. 16-20, 2002.

CHESNAIS F., DIVES J. Ph., *Ique se vayan todos ! le peuple d'Argentine se soulève*, Nautilus, 230 p., 2002.

GADREY J., ZARIFIAN Ph., *L'émergence d'un modèle du*

- service : enjeux et réalités
- KLEINPETER M.A., PASSET O., PLIHON D. et du TERTRE R.**, « Rentabilité et risque dans le nouveau régime de croissance », Commissariat Général du Plan, La Documentation française, 210 p., 2002 (à paraître).
- LORDON F.**, *La politique du capital*, Odile Jacob, p. 345, 2002.
- LORDON F.**, « Les sophismes de l'épargne salariale », *La Pensée*, juin, 2002.
- LORDON F.**, « Violences néolibérales », *Mouvements*, pp. 41-48, septembre-octobre, 2002.
- PETIT P.**, « Les entreprises dans l'après « nouvelle économie » », *Cahiers français*, n°309, pp. 55-60, 2002.
- SAPIR J.**, *Les économistes contre la démocratie*, Albin Michel, 2002.
- SGARD J.**, *L'économie de la panique, faire face aux crises financières*, La Découverte, 303 p., 2002.

VIENT DE PARAÎTRE
L'ANNEE DE LA REGULATION
vol. 6, 2002
Presses de Sciences-Po, Paris.

UNE SEANCE DE PRESENTATION
aura lieu en présence des auteurs
LE 19 NOVEMBRE 2002 A 17 H 30
AU CERI 56, RUE JACOB, 75006 PARIS
(métro St Germain-des-prés)

Discussion introduite par
EVE CHIAPELLO (HEC)
ET ERIC VERDIER (LEST-CNRS),
coordination des débats CHRISTIAN CHAVAGNEUX
(Alternatives Economique, l'Economie Politique)

Pourquoi les capitalismes ont-ils suivi des trajectoires contrastées ? Leurs différences tiennent-elles à des complémentarités d'ordre technologique ou au contraire à une dépendance par rapport aux compromis politiques du passé ? Certaines formes de capitalisme sont-elles mieux adaptées que d'autres aux transformations actuelles de l'économie mondiale ? A-t-on des raisons de penser que l'internationalisation va pousser à l'uniformisation des institutions du capitalisme ?

Les auteurs rassemblés par le présent numéro apportent leurs réponses à ces diverses questions, à partir des points de vue de l'économie politique, de la science politique ou encore celui de la théorie de la régulation. Selon le cas, ils procèdent à des comparaisons internationales, des formalisations ou encore mettent en perspective la vaste littérature académique que le « Capitalisme contre capitalisme » de Michel Albert avait, en son temps, déjà fait connaître à un plus vaste public. La persistance de la diversité des capitalismes est ainsi attribuée pour certains à la différenciation des sources de la compétitivité des firmes, pour d'autres à l'historicité des compromis institutionnalisés. Pour comprendre cette diversité et les évolutions des capitalismes, faut-il plutôt recourir à une analyse sectorielle, telle celle du capitalisme urbain ? Comment caractériser l'impact des institutions du système politique ? La complémentarité entre type de systèmes financiers et relations professionnelles explique-t-elle la différenciation des capitalismes contemporains mais aussi leur trans-

formation ? Quels enseignements tirer de la décennie perdue japonaise ? Comment comprendre les transformations du régime français de capitalisme ?

Patrick LEGALES, Bruno PALIER, Introduction : l'économie politique en débat

Peter HALL, David SOSKICE, Les variétés de capitalisme

Robert BOYER, Variété du capitalisme et théorie de la régulation

Dominique LORRAIN, Capitalismes urbains : des modèles européens en compétition

Peter GOUREVITCH, Michael HAWES, The politics of choice among national production systems

Bruno AMABLE, Ekkehard ERNST, Stefano PALOMBARINI, Comment les marchés financiers peuvent-ils affecter les relations industrielles ? Une approche par la complémentarité institutionnelle

ARTICLES

Moreno BERTOLDI, Chronique d'une décennie de politique économique : l'exemplarité du Japon

Jean-François VIDAL, les bouleversements du régime d'accumulation et les ajustements de la régulation : la croissance française sans mythes.

REVUE GEOGRAPHIE, ECONOMIE, SOCIETE

Elsevier

vol. 4, n°2, 2002

numéro réalisé en collaboration avec les participants
de l'atelier R.S.T
(Régulation, Secteur et Territoire)

Editorial

-Théorie de la régulation, secteurs et territoires : quels enjeux de recherche ? CHANTEAU J.P., DU TERTRE C., NIEDDU M., PECQUEUR B.

-Le conseil en agriculture : un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial. LAURENT C., CERF M., PASQUIER C.

-L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes. ALLAIRE G.

-Activités immatérielles et relationnelles : quels nouveaux enjeux de régulation pour les secteurs et les territoires ? DU TERTRE C.

-Modèle de la triple hélice et régulation du changement régional : une étude de cas. NIEDDU M.

-Territoire et gouvernance locale : le cas de Sophia-Antipolis. QUERE M.

-Institutions, activités et territoires dans une approche régulationniste de l'après-fordisme. PETIT P.

ANNONCES DE SEMINAIRES

ARC2 – Programme 2002-2003

lundi de 17 à 19 heures

**au CEPREMAP – 142 rue du Chevaleret – 75013
salle 410 (4^{ème} étage)**

[www.http://www.arc2.org](http://www.arc2.org)

- 4 novembre

La Loterie de l'emploi, FRANÇOISE BENHAMOU (MATISSE-UNIV. PARIS 1) à partir de l'ouvrage, *L'économie du Star System* (chez Odile Jacob, 2002)

- 2 décembre

La dollarisation à Cuba, MARQUES-PERREIRA JAIME (IRIS-DAUPHINE) ET BRUNO THERET (IRIS-DAUPHINE)

- 6 janvier 2003

Rentabilité et risque dans le nouveau régime de croissance : une analyse de la crise du capitalisme actionnarial, RENAUD DU TERTRE, DOMINIQUE PLIHON ET OLIVIER PASSET

- 3 février

Les fonds de pensions et les trusts aux Etats-Unis SABINE MONTAGNE

« INSTITUTIONS ET DEVELOPPEMENT »

le vendredi de 14 à 16 heures

(sauf indication contraire)

à la MSE 106-112 bd de l'hôpital - 75013

(6^{ème} étage/salle des conférences)

<http://matisse.univ-paris1.fr>

- 17 oct. - Rôle de l'administration dans le développement

« Etat, Administration bureaucratique et développement : le Liban depuis 1990 », A. DAGHER.

- 15 nov. - Histoire et développement

« La nouvelle économie institutionnelle, l'évolutionnisme et l'histoire », P. DOCKES.

« Après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? R. BOYER.

- 13 déc. - Mines et mineurs confrontés aux transformations économiques

« Impact des investissements directs étrangers sur les mines de cuivre au Chili » I. CADEMAR.

« Reconversion des mineurs en Afrique du Sud » W. ANSEEUW.

Atelier de recherches théoriques

François Perroux

Séminaire annuel 2002-2003

1^{er} mercredi de chaque mois

de 14h30 à 17h30

à la Maison des Sciences Economiques de Paris

106 bd de l'hôpital - 75013 Paris

métro : Campo Formio

6 novembre

« Le capitalisme change-t-il ? Innovations et R&D dans l'évolution du capitalisme » PAULRE Bernard.

4 décembre

« Propriétaires et gestionnaires dans la dynamique longue du capitalisme : les enjeux d'un siècle de compromis et de luttes » DUMENIL Gérard.

8 janvier 03

« Les institutions de l'après-fordisme et leurs bases nationales » PETIT Pascal.

5 février

« Pouvons nous dire que les classes sociales sont vraiment mortes ? Une vision critique de l'hypothèse de la fin des classes » CHAUVEL Louis.

5 mars

« Récurrence des crises et recherche d'une rupture par rapport à la logique néo-libérale » PLIHON Dominique

**Les 2 et 3 décembre à Lyon
(Centre Walras)
Journées d'étude**

**« Institutionnalismes et Evolutionnismes
Confrontations et convergences autour de
perspectives empiriques**
contacts : L. Bazzoli – laure.bazzoli@univ-lyon2.fr
C. Le Bas – lebas@univ-lyon2.fr

**Vendredi 20 décembre
Réunion atelier R.S.T. sur le thème
« Régulation des temps sociaux »
au CEPREMAP 142 rue du Chevaleret 75013**

http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Groupes_de_recherche/RST/index.html

Call for papers :

Conference on Global Regulation

The Centre for Global Political Economy at the University of Sussex, together with CEPREMAP, Paris, ESRC, CSGR at Warwick, Le Monde Economie and the Review of International Political Economy are organising a major international conference to be held at the **University of Sussex on May 29-31, 2003**
Conference Committee : Kees VAN DER PIJL, Mick DUNFORD, Jean-Christophe GRAZ, Ronen PALAN, Libby ASSASSI, Duncan WIGAN and Carlos ORTIZ.

Deadline for abstracts : 25th October

Please send to Libby ASSASSI RIPE@sussex.ac.uk

**ECONOMIE DES INSTITUTIONS
FORUM U. Paris X
17h-19h
(bât. K salle de conférence)**

21 nov. *Les biens publics mondiaux : un renouveau théorique pour penser l'action publique à l'échelle mondiale*, P. HUGON (Forum U. Paris X)

12 déc. *Une perspective critique sur la gouvernance mondiale*, D. PLIHON (CEPN, U. Paris XIII)

23 janv. *Le chômage involontaire. Un essai de remise en ordre conceptuelle*, M. DE VROEY (IRES, U.C. Louvain)

27 fév. *Croissance, début de siècle*, R. BOYER (EHESS, CEPREMAP)

Pour toute information : forum@u-paris10.fr

**Edition en CD-rom des
ACTES du FORUM
DE LA REGULATION 2001**

Pour commander ce CD-ROM : s'adresser à
l'association « Recherche & Régulation »
CEPREMAP Catherine BLUCHETIN - 142 rue du Chevaleret 75013 Paris, en précisant bien votre adresse postale et en joignant votre chèque (à l'ordre de « Recherche & Régulation »).

Prix de vente : 10 € (franco de port)

**ASSOCIATION
RECHERCHE & REGULATION**

ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 19 décembre 2002

16 h - 18h

**AU CEPREMAP 142 rue du Chevaleret
75013 PARIS (salle 410-4^{ème} étage)**

Assemblée générale ordinaire réservée aux membres de l'association R&R à jour de leur cotisation

Ordre du jour :

- I - Bilan de l'activité de l'association 2001-2002
- II - Bilan financier et budget prévisionnel
- III - Renouvellement du Conseil d'Administration
- IV - Activités 2003
- V - Question diverses (en fonction des demandes des adhérents en réponse à la présente convocation).

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

de l'association Recherche & Régulation précèdera cette assemblée générale

18h30 - 20h30

Une présentation d'ouvrages suivra l'assemblée générale avec une discussion en présence des auteurs

F. LORDON, *La politique du capital*, (Odile Jacob),
J. SAPIR, *Les économistes contre la démocratie*, (Albin Michel)

**Adhérez à l'association
« RECHERCHE & REGULATION »**

La Lettre de la régulation est financée par les cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**. Pour l'année 2002, le montant de la cotisation a été fixée à 40 € et à 16 € pour les étudiants. Cette adhésion donne droit au vol. 6 de **L'Année de la régulation**.

chèque libellé au nom de l'association
“ **Recherche & Régulation** ”,

à adresser, au trésorier :

Pascal PETIT – 142 rue du Chevaleret
75013 PARIS

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>